

ÉMULSION ÉLÉGANCE

INTERIEUR

Description

Peinture écologique, décorative, haut de gamme, de finition mate lessivable (très léger velours) très tendance pour mobiliers, murs et plafonds intérieurs. Grâce à son très faible taux en COV* inférieur à 1g/l. Lessivable, elle peut être appliquée en toute sérénité dans les lieux publics et dans toutes les pièces de la maison y compris les chambres d'enfants et pièces à eau. **L'emblème de la marque vous séduira à coup sûr car il réunit tous les critiques esthétique pour des rendu somptueux. Dans cette finition le rendu des couleurs est profond et apporte un visuel doux au support et à la pièce.**



MAT
LESSIVABLE

7%
sous 85°

Composition

Eau, Charges Minérales Naturelles, Colorants écologiques, Résine acrylique 100% Pure, Dioxyde de titanes, Additifs.

ROULEAU*
BROSSE
AIRLESS

Propriétés

Coloréance® Émulsion Élégance se caractérise par un confort à l'application, un excellent rendement, sans odeur, sans allergène, sans reprises, d'une bonne opacité, d'un bon temps ouvert, lessivable, non jaunissant dans le temps, anti coulures, anti projections et qui ne faïence pas. Nos teintes sont lumineuses et très résistante aux UV.

NETTOYAGE
A L'EAU

Mise en oeuvre et destination

Coloréance® Émulsion Élégance s'applique sur supports à base de plâtre, plaque de plâtre à épiderme cartonné, bois et dérivés, recouverts ou non d'anciennes peintures en bon état. Pour pièces sèches et humides. Recommandé également pour les mobiliers, meubles de cuisines... Tous les supports doivent être préparés conformément aux DTU 59-1 et normes en vigueur. De façon générale, ils seront sains, secs, cohérents et dépoussiérés, exempts de toutes traces de graisse et de feutres. Il est recommandé d'appliquer l'un de nos **Primaires Coloréance®** (à adaptés selon le support à peindre, teintée ou non selon teinte de finition choisie) avant d'appliquer notre Émulsion Élégance afin d'homogénéiser le support, de bloquer les fonds et dans certains cas de gagner une couche de finition. Les bois cirés doivent être décirés. Les bois vernis ou peints doivent être poncés pour « casser » le brillant. Les bois neufs doivent être dépoussiérés. Si les bois sont anciens, ou remis à nus appliquer un bloqueur de tannins pour éviter toutes remontées indésirables.

RENDEMENT
10 à 12 m²/l

Conditions d'application

Laisser sécher min. 6 heures entre deux couches.
Conditions climatiques d'application : conformément à la norme NF T 36 005 Famille 1 Classe 7b2.
Température ambiante d'application minimum 7°C / max 25°C.
Température du produit: supérieur à +10°C
L'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 70% d'humidité relative.

Nos peintures sont disponibles en
500 ml, 1 L, 2,5 L et 5 L

SEC 3H
REC. 8H**

* Rouleau microfibre HD 5-10-12 mm et pour meubles privilégier le rouleau mousse. ** sous 20°C avec nos peintures.



Eviter le gaspillage : Faire une estimation préalable de la quantité nécessaire et refermer les pots non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture. Un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits le long de leur cycle de vie.

Classification COV conforme à la directive 2004-42/CE : CAT. A/a : 75g/l*(2007), 30g/l*(2010). Ce produit contient au maximum 1g/l COV. Extrait sec (en poids) : 59% +/- 2 / En vol : 46% +/- 2 / Densité : 1,34 +/- 0,05 / Taux de brillance spéculaire : 7% sous 85°. Classification AFNOR : NF T 36 005 Famille 1 Classe 7b2 / Conforme au DTU 59,1 / Hygiène et sécurité : Consulter la FDS / Néant. Tenir hors de portée des enfants. Aérer pendant l'application. Conservation : 1 an en emballage d'origine non couvert, entre 7 et 25°C / CRAINT LE GEL. Ne pas jeter les résidus à l'égout.

La présente documentation a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit fondées sur nos connaissances actuelles. Elle n'engage pas notre responsabilité et doit être considérée comme une simple indication soumise aux vérifications d'usage. Les supports, travaux préparatoires et conditions d'application seront conformes aux normes du DTU en vigueur.

Fiche technique n°20 devant être présente sur le chantier / Edition Octobre 2019